



CLASSIQUES
GARNIER

COURTEAULT (Paul), « IV. Dans le domaine de l'inédit et du rare. Qui est ce Montanus ? », *Bulletin des amis de Montaigne Série II*, n° 11, 1941 – 2, p. 10-12

DOI : [10.48611/isbn.978-2-406-12487-0.p.0014](https://doi.org/10.48611/isbn.978-2-406-12487-0.p.0014)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 1941. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

ont trait au chef de l'armée qu'il proclame : « le plus grand qui fut jamais » et les passages des *Essais* où il célèbre l'homme de guerre. M., en un mot, n'a pas eu des vues successives et incomplètes qui se sont succédé et complétées comme le dit Cuvillier-Fleury. Mais il a vu, dès sa première lecture, César tout entier. Il ne faut pas oublier que M. nous avertit qu'il a commencé de le lire le 25 février 1578 et qu'il l'a achevé le 25 juillet 1578. Or, les chapitres des *Essais* où M. s'étend le plus sur César et où il le juge à fond (II 33, II 34) ont été composés cette même année ; la publication des *Essais* est de 1580. (Voir édition Armaingaud, addenda et commentaires, t. XI, p. 297).

Sur la bibliothèque de Montaigne

Dans la communication qu'il a faite au Congrès des Sociétés Savantes tenu à Bordeaux en avril 1939 (1), M. André Masson, conservateur de la Bibliothèque municipale de cette ville, a signalé un livre portant la signature de Montaigne, venu dans ce dépôt de la bibliothèque du Grand Séminaire de Bordeaux, en mars 1911 et qui n'a pas été connu de Pierre Villey. C'est un exemplaire en très bel état de la magnifique édition in-folio de *Saint-Justin*, donnée en 1551 à Paris par Robert Estienne. M. Masson a aussi signalé à la Bibliothèque de Libourne trois ouvrages signés et jusqu'ici inconnus : les *Vies des philosophes* de Diogène Laërce (Bâle, Froben, 1533, in-40), en grec, dont Montaigne avait aussi le texte latin ; l'*Horace* de J.-B. Ascensius (Paris, Maitice de Porte, 1543, in-f°), qui pourrait bien être l'édition, recherchée par Villey, dont s'est servi Montaigne ; les *Nouvelles inventions pour bien bastir et à petits frais*, de Philibert Delorme (Paris, Federic Morel, 1561, in-f°), un des beaux livres illustrés du XVI^e siècle, le seul ouvrage d'architecture que l'on connaisse comme ayant fait partie de la « librairie ». A ces trouvailles intéressantes M. Masson a ajouté une note qui établit l'authenticité discutée de la signature du Denys d'Halicarnasse de 1546, et des précisions sur la dispersion des livres de Montaigne au XVII^e siècle et l'entrée à la Bibliothèque de Bordeaux des vingt-six ouvrages signés qu'elle possède.

P. C.

IV - Dans le domaine de l'inédit et du rare

Qui est ce Montanus ?

Le 28 mai 1563, mourait à Bordeaux le conseiller au Parlement Arnaud de Ferron, humaniste éminent, traducteur d'opuscules de Plutarque, juriste, auteur d'un ouvrage publié à Lyon, chez Gryphius, en 1536, réédité par le même en 1540, à Limoges avec un

(1) *Notes sur la bibliothèque de Montaigne*. (Extrait du *Bulletin philologique et historique (jusqu'à 1715)*, 1938-1939). Paris, Imprimerie Nationale, MDCCCXXL, in-8° de 15 p.

appendice en 1546 et, après la mort de l'auteur, de nouveau à Lyon, chez Gryphius, en 1565 et en 1585, et qui a pour titre : *Consuetudinum Burdigalensium commentarii*, en deux livres. Ferron est encore connu comme historien continuateur de Paul-Emile. Son ouvrage, *Ferroni De rebus gestis Francorum libri IX*, parut à Paris, chez Vascosan, en 1550, in-8°, de nouveau en 1554, in-f°, en 1555, in-8°, 2 vol. et, après sa mort, en 1566, in-f°. Voici le titre complet de l'édition de 1555 : *Pauli Emilii De rebus gestis Francorum libri IX, Arnoldi Ferroni De rebus gestis Gallorum libri IX, perducta historia a Pharamundo primo Francorum rege usque ad Henricum secundum* (1).

À la suite de la fin prématurée de ce Bordelais illustre — il n'avait pas quarante-huit ans — son collègue et ami Joseph de La Chassaïgne décida de donner une édition nouvelle de ses *Commentaires sur les coutumes de Bordeaux*. C'est le bel in-folio, paru à Lyon, chez Gryphius, en 1565. En tête se trouve un *Tumulus*, qui fut constitué par un avocat au Parlement, ami de Ferron, Maurice de Marçais, humaniste et poète à ses heures. Il composa, pour sa part, une grande épitaphe latine, en excellent style lapidaire, et cinq pièces liminaires. L'une est dédiée à la veuve de Ferron, Marthe de Valier. En voici le texte :

AD MARTHAM VALERIAM

Heroum si, Martha, animas post fata referret
Astra inter Deum, et lumina clara poli.
Ferronus postquam Montanus Boetiusque
Invenere inter sydera densa locum :
Non unum terris solem ostendisset Olympus.
Alternum hæc tenebris lumen at astra darent (2).

Le troisième vers pose un petit problème. Qui est ce *Montanus*, ce Montaigne, dont le nom est encadré par celui de Ferron et celui de La Boétie, dont la mort, survenue le 18 août 1563, moins de trois mois après celle de Ferron, est ici évoquée ? Ce ne peut être l'auteur des *Essais*.

La bibliographie d'un autre magistrat bordelais illustre, le président au Parlement Nicolas Bohier, né à Montpellier en mai 1469, mort à Bordeaux le 17 juin 1539, auteur de plusieurs ouvrages de droit, entre autres d'un recueil d'arrêts de ce Parlement (*Decisiones aureæ in Burdigalensi senatu discussæ et promulgatæ*), connu aussi comme un insigne bienfaiteur de l'hôpital St-André, permet de résoudre l'énigme. Il s'agit d'un pseudonyme que Bohier avait pris pour publier, en 1512, un de ses premiers ouvrages, son traité sur la

(1) Cf. sur Arnaud de Ferron, la notice de R. Dezeimeris en tête de son édition des *Remarques et corrections d'Etienne de la Boétie sur le traité de Plutarque intitulé « Erotikos »*. Bordeaux, 1868, in-8° (Public. des Bibliophiles de Guyenne, t. I, p. 87 et suivantes).

(2) Si Dieu, Marthe, met après leur mort les âmes des héros parmi les astres et les brillantes étoiles du ciel, après que Ferron, Montaigne et La Boétie eurent trouvé leur place parmi les constellations innombrables, l'Olympe n'aurait pas fait voir un seul soleil à la terre, mais, chacun à son tour, ces astres donneraient la lumière aux ténèbres.

prééminence du Grand Conseil. En voici le titre : *Tractatus celebris de auctoritate et preeminentia sacri magni consilii et parlamentorum regni Francie ac de precedentia ipsorum, per... Io. Montaigne editus cum additionibus... Nicolai Boerii... venale reperietur Parrhisiis (sic) in vico divi Iacobi ad intersignium Pellicani, prope sanctum Ivonem. 1512, in-8^o, sign. A-K., caractères gothiques, titre rouge et noir (1). Une édition des œuvres complètes de Bohier, donnée à Lyon en 1579, confirme et précise le fait. En voici le titre : *D. N. Boerii Decisiones Burdigalenses... una cum eiusdem Boerii consiliis, tractatibus de statu et vita heremitarum, de seditiosis, de custodia clavium portarum civitatis et additionibus in tractatum Ioan. Montani (id est ipsius Boerii) de auctoritate Magni Consilii... omnia recognita a Guil. Nepote... Lugduni, apud C. Barot, 1579, in-f^o, VIII-867 p. et index.**

Une dernière question se pose : pourquoi Bohier a-t-il pris ce pseudonyme évidemment bordelais de Jean Montaigne ? On sait que c'est le 10 octobre 1477 que Ramon Eyquem, le bisaïeul de Michel et le grand ouvrier de la fortune de la famille, acquit les maisons nobles de Montaigne et de Belbeys, en la châtellenie de Montravel. En 1512, elles étaient la propriété de son fils Grimon, marchand, comme lui, à la Rousselle, jurat de Bordeaux de 1485 à 1503, puis prévôt de la ville. C'est lui qui, en 1510, avait pris le titre de seigneur de Montaigne. Il dut mourir, dit Malvezin, dans les derniers mois de 1518. Bohier a pu le connaître. Aucun des quatre garçons de Grimon Eyquem ne se prénomait, d'ailleurs, Jean. Mais leur mère s'appelait *Johanna deu Forn* (Jeanne Dufour). Est-ce là ce qui a induit Bohier à imaginer le prénom de Jean ? Dans cette hypothèse, le pseudonyme qu'il adopta rappellerait la grand'mère de l'auteur des *Essais*.

Paul COURTEAULT

V - A travers les Essais

Paradoxes de Montaigne

Pourquoi sa dyspathie au pédantisme aurait-elle répudié les vives et vigoureuses formules du Paradoxe ? Lorsqu'il écrit contre toute vraisemblance qu'on tient les enfants des collèges « à la géhenne » et au travail 14 ou 15 heures par jour, lorsqu'il assure en termes excessifs, qu'au lieu de les « convier aux lettres » et de leur en donner le goût, on ne leur présente « qu'horreur et cruauté », lorsque de façon mensongère il les peint séquestrés en des geôles affreuses et gémissant sous la férule, comment hésitons-nous à reconnaître qu'il

(2) La Bibliothèque Nationale en possède deux exemplaires (Rés. Lf 22¹ et Lf 22^{1a}).